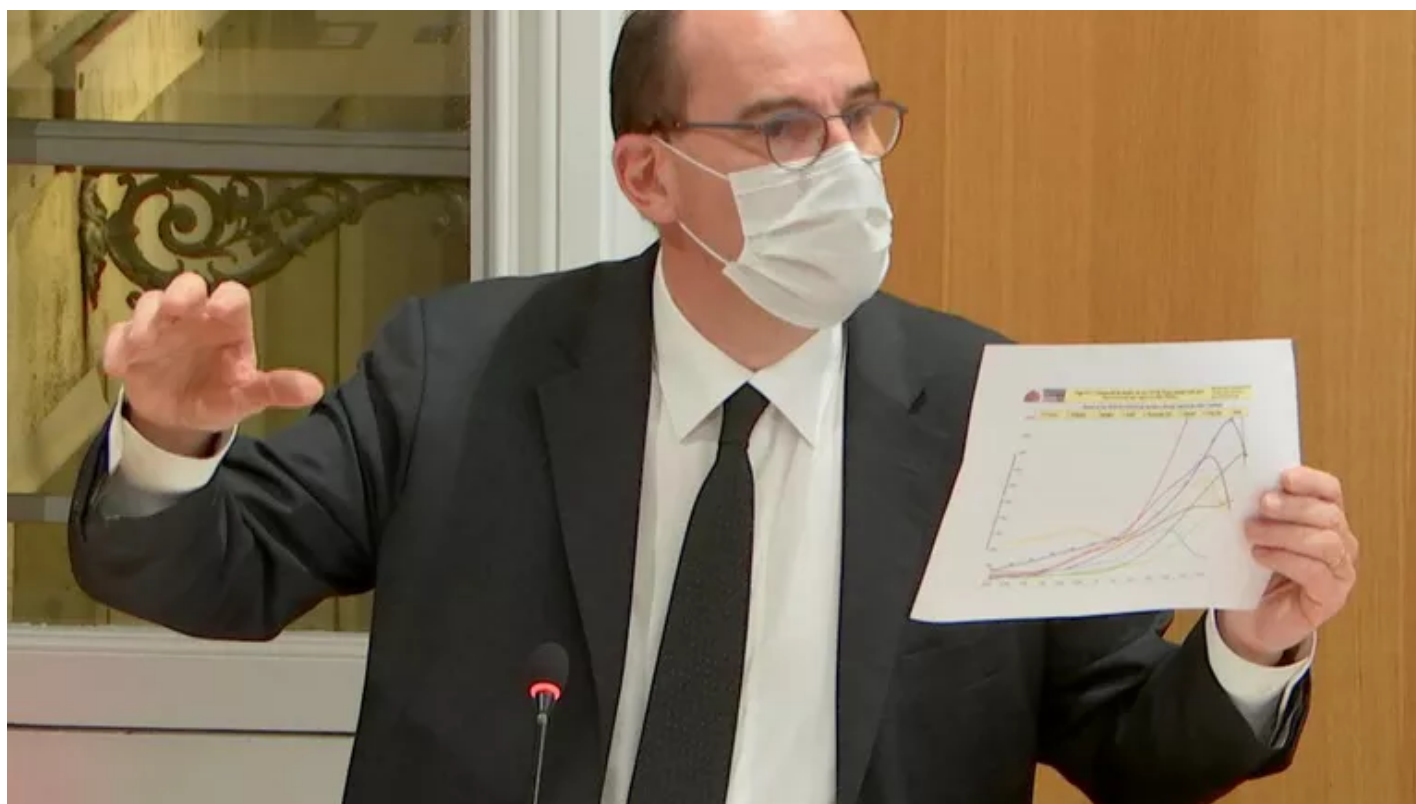


# Covid-19 : des mesures de restriction «perdureront» après le confinement affirme Castex

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures



Le premier ministre Jean Castex était auditionné mardi 17 novembre par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la gestion de la crise du Covid-19. - /AFP

«*Des dispositions de freinage*», c'est-à-dire des mesures de restriction, «*perdureront*» après le confinement, a déclaré mardi 17 novembre Jean Castex à l'Assemblée nationale, en précisant que l'épidémie de Covid-19 devrait être «*gérée plus dans la durée*».

*«Mieux la phase actuelle de confinement produira ses effets, plus vite nous pourrons passer à une phase suivante, mais qui ne sera pas un retour à l'anté confinement»*, a affirmé le premier ministre devant la commission d'enquête de l'Assemblée sur la gestion de la crise du coronavirus.

*«C'est-à-dire qu'il y aura des dispositions de freinage qui perdureront»*, par exemple dans certains «ERP» (établissement recevant du public, ndlr) *«parce que la situation se sera améliorée mais pas suffisamment»*, a-t-il poursuivi. *«L'idée est que nous gérons plus dans la durée»*, a-t-il ajouté, plaidant pour *«éviter le stop and go»*, c'est-à-dire l'alternance de périodes de confinement et de déconfinement.

Le premier ministre a rappelé qu'une échéance au 1er décembre avait été fixée par Emmanuel Macron afin de revoir ou non les modalités de l'actuel confinement. *«On fera les annonces dès que nous aurons calé les décisions»* mais *«il faut que les taux d'incidence continuent d'être orientés à la baisse, que les services de réanimation soient moins saturés»*, a-t-il souligné.

Castex a par ailleurs relevé que la *«phase suivante»* serait marquée par un accroissement de *«la politique de tests, ce qui sera rendu possible par l'arrivée de la nouvelle génération de tests antigéniques»*. *«Mais cela supposera une lourde organisation logistique puisqu'il s'agit à la fois de tester, mais aussi d'alerter et de protéger les personnes positives et leurs cas contact»*, a-t-il pointé.

Durant son audition, Castex, arrivé début juillet à Matignon après avoir été à la manœuvre lors du déconfinement sous l'égide d'Édouard Philippe, a défendu son action et a récusé toute impréparation de la deuxième vague, en rappelant notamment avoir pris une série de décrets dès l'été sur le port du masque.

L'audition de Castex était la dernière dans le cadre de la commission d'enquête, constituée en septembre et qui va poursuivre ses travaux au format mission d'information.